Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9470658
Centre d'intérêt: 755

Pouliot, Louisette.

Rapport de recherche sur la situation de l'enseignement de l'anglais langue seconde, au primaire / présenté par Louisette Pouliot pour le CEAP, comité ad hoc de l'association SPEAQ, à l'intention du Ministère de l'éducation du Québec. -- [Montréal] : SPEAQ, 1988.
v, 56 f. ; 28 cm.

Comprend du texte en anglais. Résumé: f. [i]. Bibliogr.: f. [55]-56.

Vedette(s)-secondaire(s): Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais (langue seconde) au Québec. Comité des enseignants de l'anglais, langue seconde, au primaire

Descripteur(s): Anglais (Langue) * Langue seconde * Tâche de l'enseignant * Opinion de l'enseignant * Satisfaction de l'enseignant * Questionnaire * Primaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Québec (Province)

Portrait de la situation de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire, pour l'année scolaire 1986-1987, à partir d'un questionnaire envoyé à tous les enseignants spécialistes de cette discipline à ce niveau. Les résultats de l'analyse des données renseignent sur la tâche des enseignants, sur les problèmes vécus, sur les solutions entrevues et les moyens expérimentés ainsi que sur les principales attentes des enseignants. Ces derniers réclament, entre autres, plus de temps pour l'enseignement de l'anglais ainsi qu'un local aménagé pour les cours. Questionnaire à l'appendice A.

Type de document:

RAPPORT DE RECHERCHE SUR

LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE, AU PRIMAIRE

présenté par

Louisette Pouliot

pour le CEAP

(Comité des enseignant(e)s de l'anglais langue seconde, au primaire)

COMITE AD HOC DE L'ASSOCIATION SPEAQ

(Société pour la promotion de l'ens. de l'anglais langue seconde, au Québec)

à l'intention du

Ministère de l'Education du Québec

Avril 1988

94-70658

RAPPORT DE RECHERCHE SUR

LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE, AU PRIMAIRE

présenté par

Louisette Pouliot

pour le CEAP

(Comité des enseignant(e)s de l'anglais langue seconde, au primaire)

COMITE AD HOC DE L'ASSOCIATION SPEAQ

(Société pour la promotion de l'ens. de l'anglais langue seconde, au Québec)

à l'intention du

Ministère de l'Education du Québec

Avril 1988

RESUME

En janvier 1987, le Comité CEAP (Comité des enseignant(e)s de l'anglais langue seconde, au primaire) a envoyé un questionnaire à tous les enseignant(e)s spécialistes de l'anglais au primaire, partout au Québec. Le CEAP a reçu 182 réponses offrant une richesse de données à la fois quantitatives et qualitatives.

Nous avons analysé ces données afin de faire un portrait de la situation de l'enseignement de l'anglais, du point de vue des enseignant(e)s de cette matière au primaire. Les résultats de l'analyse nous renseignent sur la tâche des enseignant(e)s ALS du primaire, sur les problèmes vécus, sur les solutions pensées ainsi que les moyens expérimentés.

Nous avons aussi vérifié l'état d'âme des enseignant(e)s et exprimé leurs principales attentes . Plus de temps alloué à l'anglais, soit un minimum de 120 min./sem. en 4e, 5e et 6e année, de même qu'un local aménagé pour les cours d'anglais, sont les deux points les plus mentionnés. Considérant leur importance, nous avons formulé des recommandations à Monsieur Claude Ryan, ministre de l'Education.

REMERCIEMENTS

Je désire remercier Madame Madeleine Dwane et Monsieur Yves Bégin, professeur (e)s au Département de l'Education de l'Université du Québec à Trois-Rivières. J'ai hautement apprécié leurs compétences professionnelles à toutes les étapes de cette recherche. A leur contact, j'ai puisé le dynamisme nécessaire pour rédiger ce rapport de recherche.

J'ai aussi grandement apprécié le support de Monsieur Alain Thibaudeau, président de l'Association SPEAQ. Sa confiance et l'intérêt qu'il porte à l'enseignement de l'anglais m'ont encouragée à fournir les efforts qu'exigent l'élaboration du présent document.

Des remerciements tout particuliers s'adressent aux membres du Comité CEAP: Iolanda Bolduc, Réjane Cascarano, Paul A. Doucette, Annette Jacques, Lise Lachapelle, Suzanne Larocque, Roland Lemieux, Micheline Mailloux et Linda Ruel. De l'âme de cette équipe est née l'initiative de l'enquête que nous avons approfondie.

Aux 182 enseignant(e)s qui ont répondu au questionnaire du CEAP, je dis un merci très sincère. Ils ont donné formes et couleurs au portrait de la situation de l'enseignement de l'anglais langue seconde, au primaire.

TABLE DES MATIERES

RESUME..i

REMERCIEMENTS..ii

TABLE DES MATIERES...iii

LISTE DES TABLEAUX...v

INTRODUCTION...vi

CHAPITRE I - Situation du problème.........................1

1.1. Historique..1

1.2. Objectif de la recherche..............................3

1.3. Importance du sujet à l'étude.........................3

CHAPITRE II - Méthodologie.................................5

2.1. Décision du questionnaire.............................5

2.2. Contenu du questionnaire..............................6

2.3. Forces et faiblesses du questionnaire.................7

2.4. Cueillette des données................................8

CHAPITRE III - Résultats et interprétation.................10

3.1. Traitement des résultats..............................10

3.2. Représentativité......................................13

3.3. Temps d'enseignement dans la grille-horaire...........15

3.4. Local spécifique pour les cours d'anglais.............18

3.5. La tâche...18

- Nombre d'enseignant(e)s à temps plein et à temps partiel
- Charge d'enseignement de l'ens. ALS à temps plein
- Nombre de groupes d'élèves à rencontrer
- Nombre total de cours dans la charge d'enseignement
- Nombre d'écoles à desservir
- Nombre de cours/sem. par groupe
- La tâche éducative
- Nombre de répondants dont le temps de déplacement d'une école à l'autre est comptabilisé dans la tâche éducative

3.6. Problèmes...35

3.7. Solutions auxquelles les enseignant(e)s ALS ont pensé..............37

3.8. Moyens expérimentés...40

3.9. Optimisme et pessimisme...43

3.10. Les enseignant(e)s et le CEAP.....................................46

- Les enseignant(e)s ALS accepteraient-ils de rencontrer le CEAP le samedi?
- Les enseignant(e)s ALS lisent-ils la revue Speaq-Out?
- Les attentes des enseignant(e)s ALS envers le CEAP

CONCLUSION...51

RECOMMANDATIONS...53

BIBLIOGRAPHIE...55

APPENDICE A...57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des répondants et des commissions scolaires représentées, selon leur région.

Tableau 2: Moyenne du temps d'enseignement de l'anglais L2 offert par les commissions scolaires

Tableau 3: Nombre de répondants qui bénéficient d'un local réservé à l'anglais

Tableau 4: Nombre de répondants à temps plein et à temps partiel

Tableau 5: Temps d'enseignement en moyenne, à la charge de l'enseignant(e) ALS à temps plein

Tableau 6: Nombre de groupes d'élèves à rencontrer en moyenne

Tableau 7: Nombre total de cours/sem. en moyenne à la charge de l'ens. ALS

Tableau 8: Nombre d'écoles à desservir en moyenne, par ens. ALS

Tableau 9: Nombre de fois/sem. que les répondants rencontrent chaque groupe d'élèves

Tableau 10: Durée des cours d'anglais selon chaque répondant

Tableau 11: Nombre de répondants qui surveillent aux les récréations

Tableau 12: Nombre de répondants qui surveillent aux autobus

Tableau 13: Nombre de répondants dont le temps de déplacement d'une école à l'autre est comptabilisé dans la tâche éducative

Tableau 14: Nombre de répondants qui accepteraient de se déplacer pour une réunion le samedi

Tableau 15: Nombre de répondants qui lisent Speaq-Out

INTRODUCTION

Pour les Québécois, apprendre l'anglais revêt une très grande importance. Notre position géographique sur un continent presqu'entièrement anglophone nous oblige à connaître cette langue pour communiquer avec nos voisins du sud. De plus, le caractère international de l'anglais nous incite à considérer cette langue comme étant "l'Espéranto des temps modernes".

Dans une lettre qu'il adressait aux enseignant(e)s de l'anglais langue seconde, le ministre Claude Ryan s'exprima en ces termes:

> "La maîtrise de la langue anglaise sera pour tout Québécois un outil très utile dans le monde de plus en plus ouvert, complexe et compétitif dans lequel nous sommes appelés à vivre."(juin 1987)

Le programme d'études du Ministère de l'Education nous donne beaucoup d'espoir quant aux résultats attendus de l'enseignement de l'anglais langue seconde au primaire. En effet, l'objectif global de ce programme se lit comme suit:

> "A la fin du cours primaire, l'élève non-anglophone devra être capable d'utiliser la langue anglaise comme moyen de communication dans des situations correspondant à des besoins et à des intérêts propres à son âge."

La présente recherche met en évidence les principaux facteurs qui concourent à l'atteinte de cet objectif.

CHAPITRE I

Situation du problème

Dans ce chapitre, nous présentons l'objet de notre recherche dans ses grandes lignes. Pour cela, nous exposons le contexte dans lequel se situe notre recherche par un bref historique, nous formulons l'objectif que nous poursuivons et nous tentons de faire ressortir l'importance de notre sujet d'étude.

1.1. Historique

En juin 1986, lors du congrès de l'Association SPEAQ (Société pour la promotion de l'ens. de l'anglais langue seconde, au Québec), une soixantaine d'enseignant(e)s de l'anglais L2 (langue seconde) du primaire se sont réunis afin d'étudier les problèmes spécifiques à cet enseignement et d'y trouver des solutions. Les nombreux problèmes reflétaient une situation si aberrante qu'elle suscita la volonté ferme de travailler à l'amélioration de l'enseignement de l'anglais L2 au primaire. Neuf enseignant(e)s acceptent alors de former un comité ad hoc de l'Association SPEAQ. Ce comité s'appelle le "CEAP" (Comité des enseignant(e)s de l'anglais langue seconde, au primaire).

Soucieux de représenter l'ensemble des enseignant(e)s de l'anglais L2 du primaire, le CEAP, aidé de l'Association SPEAQ, annonce sa naissance dans une lettre qu'il adresse à chacun des enseignant(e)s concernés. Le CEAP ajoute un questionnaire à sa lettre de présentation afin de mieux connaître la situation de l'enseignement de l'anglais L2 au primaire, partout au Québec. Ce double projet du CEAP représente une démarche laborieuse et c'est seulement en janvier 1987 que près de 700 enseignant(e)s reçoivent le document synthèse accompagné d'un questionnaire. Précisons qu'un peu plus de 76% des enseignant(e)s de l'anglais L2 sont des spécialistes, c'est-à-dire qu'ils enseignent surtout l'anglais et ce, à plusieurs groupes d'élèves. Il nous fut impossible de rejoindre les enseignant(e)s titulaires qui enseignent l'anglais L2 à un seul groupe d'élèves.

Le CEAP reçoit 182 réponses à son questionnaire. Cette richesse de données vaut la peine d'être analysée. Le CEAP demande alors l'aide financière du Ministre de l'Education afin qu'un de ses membres soit libéré de l'enseignement pour se consacrer à l'analyse des données reçues.

Le 8 décembre 1987, Monsieur Claude Ryan, ministre de l'Education nous informe, par courrier, que son ministère verserait une subvention de trois mille dollars à l'Association SPEAQ, pour financer notre recherche. Le CEAP accueille cette nouvelle comme une importante marque d'encouragement . Ce montant d'argent, reçu le 15 janvier, permet à Louisette Pouliot de prendre congé de l'enseignement pour une période de 21 jours afin de se

consacrer à la recherche à temps plein.

Les professeurs Madeleine Dwane et Yves Bégin du Département de l'Education de l'Université du Québec à Trois Rivières acceptent de collaborer à l'analyse des données de l'enquête du CEAP.

1.2. Objectif de la recherche

La présente étude se donne comme objectif de tracer le portrait de la situation de l'enseignement de l'anglais L2 au primaire. Elle se propose de mettre le focus sur le temps d'enseignement de l'anglais au primaire, sur la tâche des enseignant(e)s, sur l'énumération des principaux problèmes vécus par les enseignant(e)s et sur les solutions envisagées en vue d'améliorer l'enseignement de l'anglais L2 au primaire.

1.3. Importance du sujet à l'étude

L'enseignement de l'anglais L2 subit de profondes transformations. En effet, en 1981, le ministère de l'Education (MEQ) met au point un nouveau programme pour l'enseignement de cette matière. Toutefois, les conditions d'enseignement envisagées par les concepteurs de ce programme n'ont pu être intégralement réalisées. Ainsi, le temps d'enseignement, soit 120 minutes en 4e, 5e et 6e année est rarement appliqué. De plus, l'environnement linguistique riche est difficile à créer à cause du manque de locaux aménagés pour l'enseignement de l'anglais.

A l'heure où l'enseignement de l'anglais L2 au primaire est aux prises avec des contraintes temporelles et matérielles, il importe de vérifier l'étât de l'enseignement de cette matière scolaire.

Les répondants au questionnaire du CEAP, soit 182 enseignant(e)s ont, de leur plume, exprimé le principal problème de leur profession, ils ont aussi énuméré des solutions. Ils ont répondu en leurs propres termes et en fonction de leur propre câdre de référence. Saisir leurs traits personnels pour dessiner le portrait de la situation de l'enseignement de l'anglais au Québec, voilà qui peut aider le ministère de l'Education et plusieurs autres organismes à considérer la position de l'enseignement de l'anglais dans une perspective qui permet d'en saisir la réalité telle que vécue par les enseignant(e)s de cette matière.

CHAPITRE II

Méthodologie

L'instrument de recherche utilisé pour faire le portrait de la situation de l'enseignement de l'anglais L2 au primaire est un questionnaire. Le présent chapitre raconte comment le CEAP a décidé d'un questionnaire, il explique le contenu du questionnaire et il mentionne les forces de même que les faiblesses du questionnaire. Nous terminons en présentant les fruits du questionnaire accumulés lors de la cueillette des données.

2.1. Décision du questionnaire

Lors du congrès SPEAQ 86, au cours d'un atelier intitulé "Rencontre, niveau primaire", nous avons entendu les nombreuses doléances des enseignant(e)s qui réclament plus de temps pour l'enseignement de l'anglais, des locaux appropriés, une tâche moins lourde etc. La situation semble très problématique. Les enseignant(e)s présents à l'atelier "niveau primaire" au congrès SPEAQ sont-ils plus défavorisés que les autres? Ont-ils raison de se plaindre de leur situation?

Il faut que le CEAP puisse vérifier quels sont les principaux problèmes des autres enseignant(e)s partout au Québec. Lors de sa deuxième réunion, le CEAP compose le questionnaire qui est envoyé à près de 700 enseignant(e)s.

2.2. Contenu du questionnaire

Le questionnaire contient 16 demandes d'information très brèves nécessitant une courte réponse comme: écrire un chiffre, un mot ou un signe tel un crochet. De ces questions fermées, nous avons recueilli 17 données. Occasionnellement, nous avons eu besoin d'extraire quelques données en effectuant une opération mathématique d'addition ou de multiplication. Par exemple, pour trouver le nombre total de cours d'anglais L2 à donner, nous avons multiplié le nombre de groupes par le nombre de rencontres.

Les questions fermées vont chercher des renseignements quantitatifs nous permettant de décrire la tâche des enseignant(e)s ALS, alors que les questions ouvertes invitent à l'expression des problèmes, des solutions et des attentes des enseignant(e)s.

Les questions fermées occupent le côté recto du questionnaire et les 4 questions ouvertes, le côté verso. Après chaque question ouverte, nous avons prévu un espace libre de 4 et demi centimètres, afin de permettre au répondant de composer 4 ou 5 lignes de texte pour exprimer sa pensée. Nous avons ajouté une copie de ce questionnaire en appendice A.

2.3. Les forces et les faiblesses du questionnaire

Notre questionnaire manque de précision. En effet, nous avons oublié de numéroter nos questions. De plus, il contient souvent des phrases incomplètes qui risquent de porter à confusion. A quelques questions, en plus de suggérer "oui ou non" comme réponse, nous aurions dû ajouter "peut-être" ou "partiellement", afin de permettre quelques nuances de pensée. Nous avons aussi remarqué que l'espace prévu pour l'identification du répondant est mal utilisée. Celle-ci étant beaucoup trop près de la dernière question, plusieurs répondants n'ont rien écrit à cette dernière question.

Le Comité CEAP aurait dû faire appel aux services d'un chercheur habilité à composer un questionnaire pour fins de recherches scientifiques. Il faut dire qu'au moment de composer le questionnaire, le CEAP n'entrevoyait pas la possibilité d'effectuer la présente recherche; il avait simplement le souci de bien représenter les enseignant(e)s de l'anglais L2 en identifiant leurs problèmes et en étudiant les solutions qu'ils proposent.

Malgré ses faiblesses, ce questionnaire, ni trop long, ni trop court, a permi aux répondants de s'exprimer objectivement et subjectivement. Les chercheurs n'ont pas que des chiffres à manipuler, ils observent aussi l'expression de pensées tout à fait personnelles.

Le questionnaire a dépassé les attentes premières du CEAP; il a permi de puiser une importante richesse de données. Il nous est impérieux d'analyser minutieusement les réponses aux questions fermées et de scruter attentivement les réponses aux questions ouvertes.

2.4. La cueillette des données

L'Association SPEAQ a grandement aidé le CEAP en acceptant de financer et d'envoyer le questionnaire préparé par le CEAP à près de 700 enseignant(e)s de l'anglais du primaire, partout au Québec.

Le questionnaire fut envoyé vers la mi-janvier 1987, non pas à l'adresse personnelle des enseignant(e)s, mais au responsable pédagogique de chaque commission scolaire. Celui-ci devait distribuer le questionnaire aux enseignants de l'anglais L2 de sa commission scolaire.

A la mi-mars, 123 répondants avaient retourné le questionnaire rempli. Le CEAP était déçu de la non-participation de la grande majorité des enseignant(e)s. Les responsables pégagogiques avaient-ils distribué le questionnaire aux enseignant(e)s? Il nous est permis d'en douter puisque plusieurs enseignant(e)s, incluant des membres du Comité CEAP, ont affirmé n'avoir rien reçu.

Afin de rejoindre plus d'enseignant(e)s, le CEAP profita de la tenue du congrès SPEAQ pour distribuer des copies de ce questionnaire. Il y eut alors 56 répondants supplémentaires. Le CEAP a essayé d'aller chercher d'autres enseignant(e)s en publiant son questionnaire dans la revue Speaq-Out, mais il ne reçut que trois autres réponses.

Un total de 182 répondants sur une possibilité de près de 700 donne cependant un nombre suffisamment grand pour représenter adéquatement l'ensemble des enseignant(e)s. Explorons maintenant la richesse de données qu'ils nous ont apportée.

CHAPITRE III

Résultats et interprétation

3.1. Traitement des résultats

Les 182 répondants à l'enquête nous ont fourni des données difficiles à manipuler. En effet, nous avons près de 400 feuilles-réponses écrites à la main en français ou en anglais. Afin de voir clair dans cet amas de données, nous avons choisi d'utiliser un système autonome de traitement de données composé d'un micro-ordinateur IBM et d'un outil simple qui permet de gérer des données: le programme DBASE III.

Les réponses aux questions de l'enquête nous donnent plusieurs informations qui permettent l'établissement de variables à observer. Nous avons utilisé toutes les variables qu'il nous était possible de déterminer. En voici la liste:

1. Nom
2. Prénom
3. Région
4. Commission scolaire
5. Nombre de groupes d'élèves à rencontrer
6. Nombre de fois/sem. que chaque groupe est rencontré
7. Durée de chaque rencontre en minutes

[illegible]

[illegible] les informations reçues et les [illegible] elles réfèrent. Taper ces [illegible] nous permet une [illegible] de l'enseignement de l'anglais.

L'utilisation du programme [illegible] III nous amène à manipuler plusieurs variables rapidement et facilement. Le fait que nous n'avons pas besoin de limiter le nombre de variables nous invite à pousser notre recherche vers des pistes nouvelles que nous ne pouvions percevoir au départ.

Lorsque nous imprimons les réponses aux questions fermées de l'enquête, nous obtenons en tout neuf pages de colonnes que nous pouvons ordonner selon une logique simple, visuelle ou même intuitive.

Lorsque nous imprimons les réponses aux questions ouvertes, nous obtenons 31 pages de phrases dont les informations sont plus difficiles a visualiser. Afin d'analyser ce contenu, nous avons utilisé différentes catégories: les problèmes, les solutions auxquelles l'enseignant(e) a pensé, les moyens expérimentés et les attentes mentionnées. Tout au long de notre lecture, nous avons repéré des expressions référant à des sentiments positifs comme la joie, l'espoir ou l'encouragement et des expressions démontrant des sentiments négatifs comme le désespoir, la haine ou la dévalorisation de soi. Nous avons alors ajouté deux autres catégories: les expressions d'optimisme et les expressions de pessimisme.

Notre méthode de travail nous permet maintenant de visualiser les données de différentes façons afin de mieux les scruter et de les explorer pour arriver à décrire la situation de l'enseignement de l'anglais d'une façon réaliste.

3.2. Représentativité

Notre première compilation nous indique le nombre de répondants ayant participé à notre enquête ainsi que le nombre de commissions scolaires que ceux-ci représentent. Nous les avons placés selon la région administrative scolaire à laquelle ils appartiennent.

Bien qu'en réalité nous avons 182 répondants, le tableau 1 fait mention de seulement 179 répondants car 3 répondants ayant omis de mentionner leur adresse ainsi que le nom de leur commission scolaire, nous n'avons pu déterminer à quelle région ils appartiennent. Les régions 07 et 10 ne sont que peu ou pas représentées. Conséquemment, dans tous nos tableaux impliquant les commissions scolaires par région, nous nous abstiendrons de mentionner ces deux régions.

Lorsque nous considérons toutes les commissions scolaires catholiques, protestantes et dissidentes, excluant celles qui s'adressent uniquement au niveau secondaire, nous obtenons un total de 196 commissions scolaires. Notre enquête rejoint des répondants venant de 78 commissions scolaires. Elle est très représentative de l'ensemble des commissions scolaires du Québec puisqu'elle atteint 40% de l'ensemble des commissions scolaires.

Tableau 1

Répartition des répondants
et des commissions scolaires représentées
selon leur région

Région	Nombre de répondants	Nombre de com. scol. représentées	Nombre total de com. scol.	% de com. scol. représentées
01	5	4	15	27
02	9	6	16	38
03	28	12	40	30
04	25	13	20	65
05	6	4	8	50
06.1	22	10	18	56
06.2	48	15	37	41
06.3	13	5	8	63
07	3	1	11	9
08	10	5	11	45
09	10	3	10	30
10	0	0	2	0
TOTAL	179	78	196	40

3.3. Temps d'enseignement dans la grille-horaire

Combien de temps les commissions scolaires consacrent-elles à leur grille-horaire pour l'enseignement de l'anglais L2 au primaire? Selon nos calculs, la moyenne du temps par niveau est de 95 min./sem. Nous avons inclus les commissions scolaires qui offrent l'anglais non seulement au 2e cycle, mais aussi au 1er cycle du primaire. C'est le cas des commissions scolaires de Matane, de Greenfield Park, Lac Mégantic et Châteauguay. Dans ces quatre commissions scolaires, bien que les élèves reçoivent plus de minutes d'enseignement de l'anglais L2 que prévu par le programme, les enseignant(e)s se plaignent encore du manque de temps. Dans leur cas, le temps total est réparti sur six ans, au lieu de 3 ans. A cause de cette répartition, les enseignant(e)s ont moins de 120 min./sem. en 4e, 5e et 6e année. Comme les matériels pour l'enseignement de l'anglais L2 ont été conçus en fonction de 120 min./sem., ces enseignant(e)s ne disposant pas de 120 min./sem. ne peuvent utiliser les matériels convenablement. Ces enseignant(e)s restent insatisfaits et demandent plus de temps.

A ce sujet, Madame Patsy Lightbown, professeure à l'Université Concordia, nous met en garde contre le saupoudrage du temps d'enseignement de l'anglais comme langue seconde, à partir de la première année.

Nous reproduisons une partie d'un article intitulé "Time to Teach" publié dans la revue Speaq-Out, volume 14, numéro 4, juin 1986, p.7

> "I would like to suggest that there may be good reasons not to introduce ESL instruction before grade 4 ou even later in the schools of Quebec. But as long as we are talking about formal ESL instruction rather than some type of immersion, those reasons will be reasons of pedagogical economy, of efficiency and effectiveness rather than reasons of threat to the native language and cognitive development of the child. I believe that students may learn more if we start later and intensify the instruction, rather than starting early and providing a very thin diet of one or two hours a week of instruction."

Ne parlons pas de diète légère pour les élèves du Québec; le tableau 2 nous permet d'affirmer qu'ils sont plutôt sous-alimentés. En effet, bien que le régime pédagogique (Article 43) favorise un minimum de 120 min./sem., l'assiette-horaire n'offre qu'une maigre pitance de 95 min./sem (Tableau 2). Mentionnons qu'à cet égard, les régions 03 et 04 sont les plus défavorisées.

Le Conseil Supérieur de l'Education, dans son avis au ministre de l'Education en novembre 1984, en page 17, a noté que certaines régions à l'extérieur de Montréal, offrent moins de temps pour l'anglais. Pourtant, les élèves de Trois-Rivières ou de Québec auront besoin, tout comme les élèves de Montréal, de sortir du Québec pour voyager et communiquer avec les gens de d'autres pays à travers le monde. Ils auront aussi besoin de connaître l'anglais au cours de leurs études collégiales et universitaires mais n'auront pas eu suffisamment d'occasions de l'apprendre.

Tableau 2

Moyenne du temps d'enseignement de l'anglais L2
offert par les commissions scolaires

Région	N de C.S.	Total N. min. tout au long du primaire	Moyenne min./sem. au primaire	Moyenne min./sem. par niveau
01	4	1170	293	98
02	6	1707	285	95
03	11	2786	253	84
04	12	2937	245	82
05	4	1155	289	96
06.1	7	1956	279	93
06.2	15	4655	310	103
06.3	5	1442	288	96
08	5	1560	312	104
09	2	570	285	95
TOTAL	72		2839	946
MOYENNE			284	95

Considérant que le régime pédagogique du MEQ favorise un minimum de 120 min./sem., cette moyenne de 95 min./sem. nous permet d'affirmer qu'il y a un important manque de temps pour l'enseignement de l'anglais L2 au primaire.

3.4. Local spécifique pour les cours d'anglais

Plusieurs enseignant(e)s se voient limités dans le choix des moyens pédagogiques à cause de contraintes matérielles aussi importantes que l'absence d'un local aménagé pour les cours d'anglais. En effet, a peine 37% des enseignant(e)s bénéficient d'un tel local. Les autres doivent transporter leur matériel d'une classe à l'autre, parfois d'un étage à l'autre, et leurs choix pédagogiques sont dépendants de l'organisation matérielle pensée par le titulaire de chacune des classes rencontrées.

Tableau 3

Nombre de répondants
qui bénéficient d'un local réservé à l'anglais

	Oui	Non	Pas partout
Total	67	56	58
Pourcentage	37	31	32

3.5. La tâche

Les réponses aux questions fermées nous permettent de décrire de façon quantitative la tâche des enseignant(e)s. Les informations obtenues par ces chiffres peuvent nous aider à comprendre les problèmes exprimés par les enseignant(e)s dans la section 3.6.

<u>Nombre d'enseignant(e)s à temps plein et à temps partiel</u>

Nous avons jugé important de partager les répondants selon leur région et selon qu'ils enseignent à temps plein ou à temps partiel. Le tableau 4 nous montre qu'un très grand nombre d'enseignant(e)s de l'anglais L2 travaillent à temps partiel. Les régions 06.3 et 09 ont même 75% de leurs enseignant(e)s à temps partiel.

Nous devons mentionner que les données qui précisent si l'enseignant est à temps plein ou à temps partiel, n'étaient disponibles que chez 156 de nos 182 répondants. Nous avons dû éliminer les cas où il nous était impossible de juger s'il s'agissait d'une tâche complète ou partielle.

Dans l'ensemble, seulement 60% des enseignant(e)s occupent une tâche à temps plein, ce qui signifie que 40% des enseignant(e)s de l'anglais L2 du primaire ont un statut "précaire", c'est-à-dire qu'ils ont un contrat de travail renouvelable au bon vouloir de la commission scolaire.

Ayant peur de déplaire, ils acceptent souvent des tâches surchargées ce qui a pour effet de créer des précédents à la défaveur des enseignant(e)s à temps plein. Mentionnons qu'ils ont moins de chances de se perfectionner puisqu'ils vivent peu de journées pédagogiques. De plus, nous pouvons penser qu'ils limitent leur autonomie professionnelle sachant que leur contrat temporaire ne leur permet pas d'investir à long terme.

Tableau 4

Nombre de répondants à temps plein
et à temps partiel

	Temps plein		Temps partiel	
Région	N	%	N	%
01	4	80	1	20
02	8	89	1	11
03	20	80	5	20
04	18	75	6	25
05	2	50	2	50
06.1	10	67	5	33
06.2	23	53	21	48
06.3	3	25	9	75
08	4	40	6	60
09	2	25	6	75
TOTAL	94	60	62	40

Charge d'enseignement de l'enseignant(e) ALS à temps plein

Dans les régions 06.3 et 09, là où nous avons un très faible pourcentage d'enseignant(e)s à temps plein, soit 25%, nous retrouvons les charges d'enseignement les plus lourdes. En effet, dans ces régions,

les enseignant(s) ont en moyenne 1230 min./sem. d'enseignement à dispenser alors qu'ailleurs nous avons une moyenne de 1164 minutes. Cette lourdeur de la tâche d'enseignement explique peut-être le faible pourcentage des enseignant(e)s qui travaillent à temps plein.

Tableau 5

Temps d'enseignement en moyenne,
à la charge de l'ens. ALS à temps plein

Région	total charge d'ens. temps plein	N. ens. temps plein	Moyenne
01	4320	4	1080
02	9382	8	1173
03	23095	20	1155
04	20501	18	1139
05	2250	2	1125
06.1	11748	10	1175
06.2	27096	23	1178
06.3	3690	3	1230
08	4830	4	1207
09	2460	2	1230
TOTAL	109372	94	1164

Le nombre de groupes d'élèves à rencontrer

Selon le tableau 6, les enseignant(e)s à temps plein rencontrent en moyenne 13.4 groupes d'élèves. Si l'on considère que chaque groupe est composé d'environ 28 élèves, il en ressort que l'enseignant(e) de l'anglais est responsable de 375 élèves à qui il doit non seulement dispenser des cours mais aussi évaluer les apprentissages et apporter un enseignement correctif approprié tant collectif qu'individuel. L'enseignant(e) peut-il connaître ses élèves? Pouvons-nous parler de qualité de l'enseignement lorsque la personnalisation est rendue impossible à cause du trop grand nombre d'élèves à rencontrer?

Mentionnons que nous avons décelé 3 répondants à notre questionnaire qui enseignent à 20 groupes d'élèves. Dans ces cas, ne parlons surtout pas de personnalisation de l'enseignement (20 groupes de 28 élèves totalisent 560 élèves).

Quant à l'enseignant(e) à temps partiel, il rempli en moyenne plus qu'une demi-tâche. Le répondant de la région 02 a même plus de groupes à rencontrer que la plupart des enseignant(e)s à temps plein. Après vérification des données brutes, il appert que ce répondant enseigne effectivement à 15 groupes d'élèves.

Tableau 6

Nombre de groupes d'élèves a rencontrer en moyenne

	Temps plein			Temps partiel		
Région	N d'ens	N groupes	Moyenne	N d'ens	N groupes	Moyenne
01	4	63	15.8	1	9	9
02	8	88	11	1	15	15
03	20	299	14.9	6	54	9
04	18	244	13.6	6	52	8.7
05	2	25	12.5	2	10	5
06.1	10	126	12.6	5	52	10.4
06.2	23	306	13.3	21	152	7.2
06.3	3	36	12	9	75	8.3
08	4	48	12	6	32	5.3
09	2	26	13	6	45	7.5
TOTAL	94	1261		62	496	
MOYENNE DE GR/REPONDANT		13.4			8	

Nombre total de cours dans la charge d'enseignement

Les enseignant(e)s ALS du primaire donnent en moyenne 24.5 cours par semaine, ce qui signifie qu'ils rencontrent cinq groupes par jour. S'ils enseignaient aux mêmes cinq groupes, cinq fois par semaine, ils arriveraient, possiblement, à établir une relation personnelle car la répétition quotidienne des contacts permettrait une relation stable avec 140 élèves. Rappelons-nous que chaque enseignant(e) a en moyenne 13 groupes d'élèves...

L'enseignant(e) de l'anglais L2 a un horaire qui l'oblige à une constante réadaptation à ses nombreux groupes d'élèves.

Tableau 7

Nombre total de cours/sem. en moyenne.
à la charge de l'ens. ALS

	Temps plein			Temps partiel		
Région	N d'ens	N cours	Moyenne	N d'ens	N cours	Moyenne
01	4	72	18	1	10	10
02	8	176	22	1	15	15
03	18	430	23.8	4	64	16
04	17	447	26.2	6	98	16.3
05	2	50	25	2	16	8
06.1	10	276	27.6	5	99	19.8
06.2	23	552	24	18	288	16
06.3	3	68	22.7	9	150	16.7
08	2	60	30	4	56	14
09	2	52	26	5	62	12.4
TOTAL	89	2183	24.5	55	858	14.4
MOYENNE DE COURS/REPONDANT		24.5			15.6	

Nombre d'écoles à desservir

Les enseignant(e)s à temps plein desservent en moyenne de 2 à 3 écoles. Ils doivent ainsi travailler avec 2 ou 3 équipes professionnelles et communiquer avec 2 ou 3 directions d'écoles.

Les enseignant(e)s à temps partiel des régions 02, 03 et 04 ont aussi plus de 2 écoles à desservir. Comment peuvent-ils coopérer avec les titulaires et les directeurs lorsque la vie d'équipe est ainsi menacée par l'éclatement physique dû aux nombreuses écoles à desservir?

L'ajout de minutes à l'horaire des élèves pour les cours d'anglais L2 résulte en une diminution du nombre d'écoles que l'enseignant(e) doit parcourir.

Mentionnons qu'un(e) de nos répondant(e)s enseigne à 17 groupes d'élèves répartis dans 7 écoles. Evidemment, il ne peut rencontrer ses élèves qu'une seule fois par semaine, pendant 60 minutes.

Qu'adviendrait-il si cet enseignant(e) avait 120 minutes à consacrer à chaque groupe, comme le suggère le régime pédagogique? Il en résulterait une baisse importante du nombre de groupes d'élèves et d'écoles à desservir.

TABLEAU 8

Nombre d'écoles à desservir
en moyenne, par ens. ALS

	Temps plein			Temps partiel		
Région	N d'éc.	N d'ens.	Moyenne	N d'éc.	N d'ens.	Moyenne
01	11	4	2.8	1	1	1
02	16	8	2	3	1	3
03	50	20	2.5	13	5	2.1
04	53	18	2.9	15	6	2.5
05	6	2	3	3	2	1.5
06.1	20	10	2	8	5	1.6
06.2	45	23	2	29	21	1.4
06.3	4	3	1.3	12	9	1.3
08	11	4	2.8	9	6	1.5
09	4	2	2	11	6	1.8
TOTAL	219	94		104	62	
N d'éc./ens. moyenne	2.3			1.7		

<u>Nombre de cours/sem. par groupe</u>

La plupart des enseignant(e)s rencontrent chaque groupe 2 fois par semaine. Cela signifie qu'il y a un intervalle d'au moins trois ou quatre jours entre les cours. D'habitude, selon H.H. Stern, (The Time Factor and Compact Course Development, p.13) les cours de langue seconde en Europe et en Amérique, s'étalent quotidiennement sur des périodes de 40 à 50 minutes.

Peut-être qu'au Québec, au lieu de rencontrer les élèves quotidiennement, nous les rencontrons plus longtemps! Le tableau 10 nous renseigne à ce sujet: la majorité des enseignant(e)s donnent des cours d'une durée de 45 minutes. La longueur des cours est comparable à ce qui se passe ailleurs dans le monde, mais malheureusement, le nombre de cours est nettement inférieur.

Au Québec, les élèves du deuxième cycle du primaire reçoivent en moyenne 45 minutes de cours d'anglais L2, deux fois par semaine, alors qu'ailleurs, les élèves reçoivent environ 45 minutes de cours de langue seconde par jour.

Tableau 9

Nombre de fois/sem. que les répondants rencontrent chaque groupe d'élèves

N de répondants	N de fois/sem.
8	1
105	2
4	3
65	variation selon les niveaux

Tableau 10

Durée des cours d'anglais selon chaque répondant

N de répondants	Minutes
27	60
1	55
5	54
14	50
19	47
43	45
22	40
2	30
49	Variation selon les niveaux

La tâche éducative

En plus de donner des cours d'anglais, l'enseignant(e) doit accomplir des tâches éducatives comme surveiller les élèves pendant les récréations et lors des départs et des arrivées par autobus. En effet, comme nous l'indiquent les tableaux 11 et 12, 68% des enseignant(e)s surveillent les élèves lors des récréations et 39% surveillent lors des départs et arrivées des autobus scolaires. Plusieurs écoles n'ont pas besoin de transport d'élèves, c'est ce qui explique la moins grande proportion d'enseignant(e)s qui accomplissent cette tâche.

Pourtant, dans un avis au ministre de l'Education intitulé La condition enseignante, en page 17, le Conseil Supérieur de l'Education recommande ceci:

> "Le Conseil recommande ... d'exempter ces spécialistes itinérants de la surveillance d'élèves afin de combler le temps prévu pour leur tâche éducative."

Ajoutons que les enseignant(e)s ALS ont peu de temps pour rencontrer un élève individuellement. Le seul temps qu'ils peuvent utiliser à cet effet est souvent pris au moment de la récréation car, en fin d'après-midi, l'autobus scolaire emmène presque que tous les élèves. Les enseignant(e)s ALS ont donc besoin d'être disponibles pour des rencontres individuelles avec les élèves pendant les récréations. Les surveillances de récréations sont incompatibles avec ce besoin.

Tableau 11

Nombre de répondants
qui surveillent aux récréations

Région	Oui	Non	Total
01	2	3	5
02	5	4	9
03	25	3	28
04	15	10	25
05	4	2	6
06.1	13	7	20
06.2	36	12	48
06.3	9	4	13
08	6	4	10
09	3	7	10
TOTAL	118	56	174
POURCENTAGE	68	32	100

Tableau 12

Nombre de répondants
qui surveillent aux autobus

Région	Oui	Non	Total
01	2	3	5
02	4	5	9
03	18	10	28
04	11	14	25
05	1	5	6
06.1	7	13	20
06.2	18	27	46
06.3	1	11	12
08	1	7	8
09	2	6	8
TOTAL	65	101	167
POURCENTAGE	39	61	100

Nombre de répondants dont le temps de déplacement d'une école à l'autre est comptabilisé dans la tâche éducative

Depuis l'application du décret de 1982, tenant lieu de convention collective entre les enseignant(e)s et le MEQ, les enseignant(e)s itinérants ont perdu la possibilité d'avoir des minutes en moins dans leur tâche éducative afin de compenser pour les temps de déplacement d'une école à l'autre.

Bien que cette possibilité n'existe plus dans la présente convention collective, plusieurs commissions scolaires continuent de comptabiliser le temps de déplacement dans la tâche éducative. Le tableau 13 nous montre que 31% des enseignant(e)s de l'anglais L2, principalement des régions 06.1 et 06.2 bénéficient d'un temps de déplacement comptabilisé dans la tâche. Malheureusement, 69% des enseignant(e)s itinérant(e)s se voient surchargés et sont sans recours car les commissions scolaires sont justifiées, par la présente convention collective, de remplir leur tâche éducative au maximum, sans tenir compte du temps de déplacement d'une école à l'autre.

Pourtant, dans La condition enseignante, page17, en parlant des spécialistes du primaire, le Conseil Supérieur de l'Education recommande ce qui suit:

"Le Conseil recommande de considérer pour eux le temps moyen d'enseignement comme étant un temps maximum s'ils doivent effectuer de longs et nombreux déplacements entre les écoles; d'inclure ces déplacements dans leur tâche éducative..."

<u>Nombre de répondants dont le temps de déplacement d'une école à l'autre est comptabilisé dans la tâche éducative</u>

Depuis l'application du décret de 1982, tenant lieu de convention collective entre les enseignant(e)s et le MEQ, les enseignant(e)s itinérants ont perdu la possibilité d'avoir des minutes en moins dans leur tâche éducative afin de compenser pour les temps de déplacement d'une école à l'autre.

Bien que cette possibilité n'existe plus dans la présente convention collective, plusieurs commissions scolaires continuent de comptabiliser le temps de déplacement dans la tâche éducative. Le tableau 13 nous montre que 31% des enseignant(e)s de l'anglais L2, principalement des régions 06.1 et 06.2 bénéficient d'un temps de déplacement comptabilisé dans la tâche. Malheureusement, 69% des enseignant(e)s itinérant(e)s se voient surchargés et sont sans recours car les commissions scolaires sont justifiées, par la présente convention collective, de remplir leur tâche éducative au maximum, sans tenir compte du temps de déplacement d'une école à l'autre.

Pourtant, dans <u>La condition enseignante</u>, page17, en parlant des spécialistes du primaire, le Conseil Supérieur de l'Education recommande ce qui suit:

> "Le Conseil recommande de considérer pour eux le temps moyen d'enseignement comme étant un temps maximum s'ils doivent effectuer de longs et nombreux déplacements entre les écoles; d'inclure ces déplacements dans leur tâche éducative..."

Tableau 13

Nombre de répondants
dont le temps de déplacement d'une école à l'autre
est comptabilisé dans la tâche éducative

Région	N de répond. parcourant + d'une éc.	temps comp. oui	Pourcentage oui	temps comp. non
01	4	1	25	3
02	6	1	17	5
03	23	3	13	20
04	23	4	17	19
05	4	1	25	3
06.1	16	9	56	7
06.2	26	13	50	13
06.3	5	2	40	3
08	5	0	0	5
09	6	2	33	4
TOTAL	118	36		82
POURCENTAGE		31		69

3.6. Les problèmes

La question posée fut la suivante: Quel est ton principal problème comme spécialiste en ALS? Nous avons relevé 378 problèmes que nous avons classés en 37 catégories. Notre souci de représentativité nous incite à reproduire, en partie, les réponses exprimées en français ou en anglais, telles qu'écrites sur les feuilles originales. Nous indiquons combien d'enseignant(e)s se sont exprimés à peu près dans les mêmes termes, par un nombre placé entre parenthèses. Nous limitons notre liste aux 10 problèmes qui reviennent le plus souvent.

1 - Le peu de temps alloué à l'anglais à notre commission scolaire, ce qui entraîne une foule d'autres problèmes. (62)

2 - Je n'ai pas de local réservé à l'anglais, ce qui change beaucoup l'organisation des cours, l'usage des tableaux, des posters, des livres de référence et même les activités organisées. A cause de cela, je fais un pas en arrière en pédagogie. (33)

3 - Je ne peux rencontrer les objectifs du programme parce que je n'ai pas assez de temps avec les élèves. (31)

4 - L'évaluation de la production orale est quasi impossible. (30)

5 - I am overloaded with 15 classes. (25)

6 - C'est d'avoir trop d'écoles, plutôt éloignées. (24)

7 - Beaucoup trop d'élèves à rencontrer. (24) Cette enseignante précise: Même si je suis à temps partiel, j'ai 14 groupes, ce qui totalise 396 élèves.

8 - Discipline. (24) Cette enseignante ajoute: I never had discipline problems for 8 years as a regular teacher, now it's hell.

9 - Manque de matériel pour l'enseignement à degrés multiples, manque de matériel adapté aux élèves bilingues. (18)

10 - C'est d'enseigner à 2 groupes à la fois (5e et 6e) ou (3e et 4e). Ceci crée des problèmes au niveau des programmes et des matériels. (16)

Nous pouvons jumeler le premier et le troisième problème puisqu'il est mention de manque de temps pour l'anglais dans les deux cas. Nous avons donc 93 enseignant(e)s qui expriment en langage très clair que leur principal problème est le manque de temps.

Le tableau 2 indique que la moyenne du temps d'enseignement de l'anglais L2 offert par les commissions scolaires est de 95 min./sem. Pourtant, les auteurs du programme d'études du MEQ sont catégoriques à ce sujet. Voici ce qu'ils indiquent en page 9 du livre bleu 16-2204:

> Ce programme est un TRONC COMMUN MINIMUM OBLIGATOIRE auquel devront être consacrées au moins cent vingt minutes d'enseignement par semaine,...

Le peu de temps alloué à l'anglais entraîne une foule d'autres problèmes. Parce qu'il n'a pas 120 min./sem. pour l'anglais, l'enseignant(e) doit rencontrer plus de groupes, desservir plus d'écoles, avoir plus d'élèves, partiellement couvrir les objectifs du programme, limiter l'évaluation des apprentissages et vivre une relation maître-élèves superficielle, ce qui agrave les problèmes de discipline. Nous pouvons dire que les problèmes 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 s'expliquent par le manque de temps consacré à l'anglais.

Le second problème, l'absence du local réservé à l'anglais, a un effet direct sur la qualité de l'enseignement parce qu'il rend impossible l'utilisation de nombreux moyens pédagogiques efficaces. Nous croyons que les problèmes 8, 9 et 10 seraient diminués si l'enseignant(e) disposait d'un local pour mettre son matériel en valeur.

Nous pouvons résumer les problèmes exprimés par les répondants comme suit: Le manque de temps d'enseignement de l'anglais auprès de chaque groupe d'élèves et l'absence du local d'anglais.

3.7. Solutions auxquelles les enseignant(e)s ALS ont pensé

As-tu pensé à des solutions? Les enseignant(e)s ont pensé à 163 solutions. Comme pour la section précédente, nous énumérons les 10 formulations les plus exprimées.

1 - Que le Ministère ne fasse pas seulement des recommandations, mais qu'il exige des commissions scolaires que le temps d'enseignement soit respecté: 120 min./sem. à partir de 4e année. (24)

2 - Give ESL spécialists in Elementary the same hours of teaching as High School teachers. (19)

3 - For supplemental materials, I often go to English texts. However, it is sometimes difficult to find age-appropriate materials for certain concepts. (13)

4 - Insister auprès des directions d'école afin d'avoir plus de temps d'enseignement avec chaque groupe et afin d'obtenir un local pour l'anglais. (10)

5 - L'idéal serait d'avoir notre propre local dans chacune des écoles où l'on pourrait laisser la plupart de notre matériel. (9)

6 - Having meetings with other ESL teachers. (7)

7 - Amener les parents à ce qu'ils souhaitent plus de temps alloué à l'anglais au primaire; publicité auprès des comités d'école, des parents en général. (7)

8 - Enseigner le bain linguistique de façon intensive, à deux groupes pendant l'année. (5)

9 - Travailler à temps partiel!...(5)

10 - Séparer les classes à divisions-multiples afin de n'avoir qu'un seul niveau à la fois. (5)

Concernant la première solution, les enseignant(e)s sont très déterminés, ils parlent "d'exiger" que le temps d'enseignement prescrit par le régime pédagogique soit respecté. A travers leurs écrits, nous retrouvons plusieurs mots très forts comme: convaincre, pousser, obliger, faire des pressions et forcer. Ils croient que le MEQ doit agir auprès des commissions scolaires pendant que les enseignant(e)s continuent d'insister auprès des directeurs d'école tout en informant les parents et les comités d'école de leurs problèmes.

Les enseignant(e)s proposent ainsi une stratégie menée de pair avec le MEQ où eux influenceraient la base, pendant que le ministère agirait sur les commissions scolaires. Les enseignant(e)s crient leurs problèmes aux directeurs d'école, aux parents et aux comités d'école mais le MEQ n'exige toujours rien des commissions scolaires concernant le minimum de 120 min./sem.

La deuxième solution propose un allègement du temps d'enseignement, diminuant de ce fait la tâche éducative. En considérant la tâche particulièrement difficile de l'enseignant(e) ALS du primaire, dû au fait qu'il se déplace d'une classe à l'autre et d'une école à l'autre, et surtout parce qu'il enseigne à un très grand nombre d'élèves, ne serait-il pas équitable que sa tâche éducative soit comparable à celle de l'enseignant(e) du secondaire?

L'organisation matérielle fait l'objet des solutions 3 et 5. Encore ici, avoir un local réservé à l'anglais solutionnerait bien des problèmes.

Cinq enseignant(e)s voient l'enseignement intensif de l'anglais, appelé aussi "bain linguistique", comme une solution à leurs problèmes. En effet, ceci leurs permettrait d'avoir beaucoup moins d'élèves à superviser, un local pour l'anglais, possiblement une seule école à desservir et tout le temps nécessaire pour couvrir les objectifs du programme. Nous sommes surpris de constater que seulement cinq répondants ont mentionné l'anglais intensif comme solution à leurs problèmes. Serait-ce que la plupart des

enseignant(e)s manquent d'information à ce sujet?

La solution 8 fait contraste avec la solution 9. En effet, alors que des enseignant(e)s proposent une plus grande implication en enseignant le programme d'anglais intensif, d'autres se désistent et entrevoient d'exercer une tâche à temps partiel. Un répondant a même proposé le changement de champs comme solution. N'y a-t-il pas lieu de craindre que plusieurs enseignant(e)s quittent le champs de l'enseignement de l'anglais au primaire pour devenir titulaire? Il serait peut-être étonnant de connaître le nombre d'enseignant(e)s ALS qui demandent officiellement à leur commission scolaire de changer de champs.

3.8. Moyens expérimentés

Les enseignant(e)s ont suggéré 163 solutions mais ils n'en ont expérimentées que 72. Voici la liste des 10 moyens les plus mentionnés:

1 - Je négocie avec chaque directeur d'école. (15) Ce répondant ajoute: c'est toujours à recommencer.
2 - Nous avons discuté des problèmes avec les parents et les autorités de la commission scolaire. (9) Et d'ajouter: sans obtenir aucune satisfaction.
3 - I tried using games... (5) and it worked, but we don't have enough time.

4 - Les spécialistes d'anglais de ma commission scolaire ont une demi-journée de libre par 12 jours qu'ils utilisent pour des rencontres afin d'échanger entre-eux. Nous aimons échanger nos idées et notre matériel. (4)

5 - Je discute des problèmes avec les titulaires. (4)

6 - Je donne du travail à faire à la maison comme la lecture de la leçon à haute voix en vue d'améliorer la prononciation. (3)

7 - J'essaie d'évaluer lorsque les élèves travaillent en petits groupes. (2)

8 - I talked about it with my principal. We'll probably take the stage of our school and convert it into a classroom. (2)

9 - Je dirige un théâtre pour les élèves bilingues. (2)

10 - J'essaie de prendre la vie de façon un peu plus relaxante. (2)

En comparant les moyens expérimentés avec les solutions auxquelles les enseignant(e)s ont pensé, nous nous appercevons que 7 fois sur 10, les solutions sont non seulement pensées, mais elles sont aussi essayées. Cependant, la première solution, celle qui est proposée par 93 enseignant(e)s, ne fait pas partie de la liste des moyens expérimentés.

Rappelons-nous que la première solution pensée impliquait le MEQ comme sujet de l'action d'exiger des commissions scolaires que le temps d'enseignement soit respecté. Cette solution étant perçue comme extérieure aux enseignant(e)s, il n'est pas étonnant de constater qu'elle ne correspond à aucun moyen expérimenté par ces derniers.

Les câdres des commissions scolaires sont beaucoup plus près du MEQ que ne le sont les enseignant(e)s. Nous serions donc en mesure de nous attendre à ce que les commissions scolaires elles-mêmes, par l'entremise des directeurs de l'enseignement et des conseillers pédagogiques, insistent pour que le temps d'enseignement de l'anglais, inscrit à l'article 43 du régime pédagogique, soit non seulement indicatif, mais bel et bien obligatoire.

Nous sommes surpris de constater qu'effectivement, les commissions scolaires elles-mêmes demandent au MEQ de rendre le 120 min./sem. pour l'anglais obligatoire. Dans une étude menée par les Services éducatifs des directions régionales du MEQ (1987) et intitulée Renforcement des matières de base, le 3e moyen suggéré par les commissions scolaires pour corriger les faiblesses en anglais se lit comme suit:

> "-Rendre vraiment l'enseignement obligatoire à 2 heures semaine au 2e cycle du primaire."

Le message des commissions scolaires est clair: celles-ci demandent que le temps d'enseignement de l'anglais soit inscrit comme obligatoire dans le régime pédagogique.

De nombreux moyens font l'objet d'une évaluation négative de la part des enseignant(e)s. En effet, nous retrouvons des expressions comme:"C'est toujours à recommencer" ou "ça n'a rien donné". Nous croyons déceler beaucoup de pessimisme chez les enseignant(e)s. Nous allons porter une attention particulière à l'expression des sentiments dans la prochaine section.

3.9. Optimisme et pessimisme

Tout au long de notre lecture des réponses aux questions ouvertes, nous avons repéré 18 expressions référant à des sentiments d'optimisme et 35 expressions référant à des sentiments de pessimisme. Nous les reproduisons toutes, à mesure que nous les repérons.

Expressions d'optimisme:

- C'est agréable que de partager nos problèmes et nos réussites.
- Next year, it will be better for me to work in one school instead of two.
- J'ai du cran; je fais mon chemin pour me faire respecter et apprécier.
- I am very happy to say that I have no major problems in my schools. I'm sometimes even spoiled by the "titulaires".
- Aucune déception
- Discuter avec mes collègues est très profitable.
- Au cours de quelques sorties, mes élèves ont pris connaissance de l'agrément à connaître la langue seconde
- J'aime enseigner l'anglais, c'est quasiment une vocation pour moi.
- J'aime préparer mes cours.
- Je travaille avec un directeur très compréhensif qui appuie mes décisions.
- J'ai eu l'occasion d'apprécier l'écoute attentive de mes directeurs et j'ai obtenu des réponses positives.
-Les rencontres avec d'autres enseignants de l'anglais, c'est plaisant et stimulant.

- Au CEAP: Je trouve l'initiative excellente.

- Au CEAP: Merci de prendre notre cause en main.

- Au CEAP: Thank you.

- Au CEAP: Félicitations et bravo!

- Au CEAP: Grand merci pour votre travail.

- Au CEAP: Former un comité, Bravo!

Expressions de pessimisme:

- Des solutions? Commit suicide. (I'm kidding)

- Impossibilité d'obtenir 120 minutes pour chaque groupe.

- On est des exécutants; on ne nous écoute pas. Le dernier mot est à eux-autres.

- Solutions? Really, I don't know.

- A hell of a drag.

- Je trouve cela affreux. Je ne pense pas tenir le coup. Help!

- Moyens: oui, je travaille jusqu'a 6 heures. Hi! hi!

- I am always rushed from one room to another.

- Y a-t-il vraiment des solutions?

- Je suis épuisée de toujours me débattre sans succès.

- Discussions avec les autorités sans obtenir aucune satisfaction.

- De l'aide, help!

- Bon sang! Je ne veux pas devenir grave comme un après-midi de pluie.

- I don't even know some of my students' name. (463 students)

- On m'a supplié de taire mes problèmes.

- Je me sens impuissante à faire face aux problèmes.
- It's hell; I feel like a cop, not a teacher.
- I try not to cry as much, by not caring as much.
- Deux jours avec 7 périodes de 40 minutes, plus changement d'écoles, très lourd.
- Avec ma commission scolaire, c'est toujours du pareil au même.
- Ma tâche exige une somme inhumaine d'énergie.
- C'est une lutte épuisante qui brûle les ailes.
- Le manque de temps, c'est frustrant pour moi et pour les élèves.
- I'm treated as a second-class citizen.
- Ce sont toujours les mêmes problèmes.
- Je suis toujours bousculée par les minutes.
- Feeling of frustration.
- Help! Help! Help!
- Asking several times but...
- If we could get rid of a few kids.
- Je suis toujours à courir sans jamais pouvoir être assurée que l'an prochain la situation s'améliorera.
- I had to cut back on preparation, which makes me feel guilty.
- I consider myself as a baby sitter.
- I have no idea; it's quite a dossier.
- Rencontre avec les dirigeants du syndicat qui a eu pour effet d'empirer la situation.

L'énumération des expressions de pessimisme nous laisse songeur quant

à leurs répercussions sur la motivation des enseignant(e)s à fournir un enseignement de qualité. Nous décelons chez les enseignant(e)s ALS du primaire des sentiments d'impuissance, d'épuisement, de frustration, de déception, d'impatience, de culpabilité, de désespoir et d'anxiété. Nous croyons que l'enseignant(e) ALS du primaire vit trop de sentiments négatifs pour pouvoir anticiper le succès de l'enseignement de l'anglais.

Il serait opportun de revenir sur l'expression très optimiste du répondant qui mentionne: "I am very happy to say that I have no major problems..." Voici une brève description de la tâche de ce répondant très optimiste: Il appartient à la région 06.2, il enseigne pour une commission scolaire qui offre 120 min./sem. d'anglais. Il rencontre ses élèves deux fois/sem. pendant 60 minutes et il a un local réservé à l'anglais dans les deux écoles qu'il parcourt.

Le 120 min./sem. et le local d'anglais sont deux facteurs importants qui permettent à l'enseignant(e) ALS du primaire de relever des défits professionnels avec optimisme.

3.10. Les enseignant(e)s et le CEAP

Le CEAP veut savoir qu'est-ce que les enseignant(e)s attendent, plus précisément, quel mandat les enseignant(e)s lui proposent-ils? Il veut aussi s'informer des disponibilités des enseignant(s) afin de planifier un

moyen de communiquer avec eux.

<u>Les enseignant(e)s ALS accepteraient-ils de rencontrer le CEAP le samedi?</u>

Les enseignant(e)s accepteraient, dans une proportion de 73%, de se déplacer le samedi pour une réunion avec le CEAP. Le Comité CEAP est agréablement surpris de cette réponse positive. Les enseignant(e) s ont des attentes vis-à-vis le CEAP; nous les connaîtrons au cours des prochaines pages. Il sera intéressant de les lire en sachant qu'il y a un très grand nombre d'enseignant(e)s qui veulent se réunir, même le samedi.

Tableau 14

Nombre de répondants
qui accepteraient de se déplacer
pour une réunion le samedi

	Oui	Non	Peut-être
Total	130	35	12
Pourcentage	73	20	7

<u>Les enseignant(e)s lisent-ils la revue Speaq-Out?</u>

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'espace prévu pour cette question est mal centré sur le questionnaire. Conséquemment, plusieurs enseignant(e)s ont oublié d'y répondre. Cependant, notons que plus d'enseignant(e)s ont répondu par l'affirmative. <u>Speaq-Out</u> est l'organe officiel de l'Association SPEAQ, la seule association professionnelle qui regroupe tous les enseignant(e)s de l'anglais du Québec. Il est regrettable que relativement peu d'enseignant(e)s puissent accéder à cette importante source d'information.

Tableau 15

Nombre de répondants qui lisent Speaq-Out

	Oui	Non	Aucune rép.
Total	41	34	107
Pourcentage	23	18	59

Les attentes des enseignant(e)s ALS envers le CEAP

Le CEAP veut connaître les attentes des enseignant(e)s ALS du primaire parce qu'il a le souci de bien les représenter. Voici les 10 attentes qu'ils ont le plus souvent formulées:

1 - Que le CEAP fasse des pressions au MEQ pour qu'au moins 120 min./sem. soient allouées à l'enseignement de l'anglais en 4e, 5e et 6e année. (66)

2 - Offrir un média qui établira des relations entre les spécialistes de l'anglais et qui publiera des articles de fond sur le programme ALS et son esprit ainsi que des articles concernant des activités réalisées dans d'autres commissions scolaires. (33)

3 - CEAP doit nous faire connaître les projets d'innovation pédagogique en nous faisant vivre des ateliers, des rencontres; peut-être peut-il trouver des moyens de nous faire aller au congrès SPEAQ. (32)

4 - CEAP doit nous fournir un appui, un support moral. (13) Et d'ajouter: il faut voir la lumière au bout du tunnel.

5 - Que le CEAP publie l'étât actuel de notre situation en général et les effets prévus à court et à long terme dans les journaux. (12)

6 - Il faut que CEAP démontre aux commissions scolaires que nous ne pouvons pas, dans les présentes conditions, assurer un enseignement de qualité de l'anglais langue seconde, à la mesure de nos aspirations. (10)

7 - Make parents aware of the consequences of such kind of teaching. (6)

8 - Un soutien au niveau des pressions à exercer auprès de nos directeurs d'école. (5)

9 - If CEAP can give us an overlook of the situation of ESL specialists in the province of Quebec, it will be a lot. (5)

10 - Que CEAP demande à la CEQ que dans la convention collective, la charge d'un spécialiste d'anglais au primaire ne dépasse pas 18 heures d'enseignement, comme c'est le cas chez les profs du secondaire. (4)

Le CEAP est mandaté par les enseignant(e)s ALS du primaire pour faire des représentations auprès du ministère de l'Education. Il doit dénoncer la situation de l'enseignement de l'anglais dans les journaux, auprès des commissions scolaires, des parents et des directeurs d'école. Il doit aussi établir un trait d'union entre les enseignant(e)s ALS en publiant des articles et en organisant des rencontres. Enfin, le CEAP verra a développer une voix et une oreille à la CEQ, afin que les enseignant(e)s ALS du primaire puissent mieux communiquer avec leurs syndicats locaux.

Le CEAP entend remplir ce mandat avec le support de son association professionnelle SPEAQ, avec l'aide de la CEQ et du MEQ sur qui il fera des représentations posées. En langage métaphorique, le CEAP veut contribuer au bon fonctionnement des mécanismes éducatifs en apportant de l'eau au moulin du MEQ.

CONCLUSION

Le portrait de la situation de l'enseignement de l'anglais au primaire est plutôt sombre. Les 182 répondants ont, de leurs traits personnels, tracé les grandes lignes de leurs tâche. Dans l'ensemble, l'enseignant(e) ALS du primaire a 1164 minutes d'enseignement à dispenser à plus de 13 groupes d'élèves répartis dans 2 écoles ou davantage. Il rencontre ses élèves 2 fois par semaine et ses cours sont d'une durée de 45 minutes. En plus d'enseigner, il lui arrive souvent de devoir surveiller les élèves, principalement lors des récréations. Généralement, le temps de déplacement d'une école à l'autre n'amème aucune réduction du nombre de groupes à rencontrer ni même l'exemption de surveillance. Un peu plus de la moitié des enseignant(e)s ALS du primaire bénéficient d'un local réservé à l'anglais. Les autres doivent transporter leur matériel d'une classe à l'autre et d'une école à l'autre.

Au primaire, en anglais langue seconde, seulement 60% des enseignant(e)s occupent une tâche à temps plein. Nombreux sont ceux et celles qui choisissent de travailler à temps partiel parce que la tâche à temps plein est trop lourde.

Les enseignant(e)s ALS du primaire ont de leur plume esquissé le principal problème de leur profession. Nous sommes surpris de ne pas retrouver "la lourdeur de la tâche" comme principal problème. En effet,

celle-ci n'est citée qu'en cinquième lieu.

En premier, les enseignant(e)s affirment que le peu de temps alloué à l'anglais, dû au fait que rien n'oblige les commissions scolaires à donner 120 min./sem. d'anglais L2, entraîne une foule d'autres problèmes. En deuxième lieu, les enseignant(e)s définissent leurs problèmes comme reliés à l'absence d'un local réservé à l'anglais.

Plus de temps alloué à l'anglais, soit un minimum de 120 min./sem. et un local aménagé pour les cours d'anglais sont les deux facteurs qui peuvent solutionner de nombreux problèmes.

Notre analyse des résultats de l'enquête nous amène à formuler des recommandations lucides. Celles-ci peuvent égayer le noir des problèmes et mettre du pastel sur les attentes des enseignant(e)s ALS du primaire.

RECOMMANDATIONS

Considérant que le principal problème des enseignant(e)s ALS du primaire est le manque de temps alloué à l'anglais par leur commission scolaire, que ce manque de temps entraîne plusieurs autres problèmes tels qu'une augmentation du nombre de groupes d'élèves et d'écoles à desservir et l'impossibilité d'atteindre les objectifs du programme d'études, nous recommandons:

QUE LE MINISTRE DE L'EDUCATION MODIFIE LE REGIME PEDAGOGIQUE DE FACON A RENDRE OBLIGATOIRE UN MINIMUM DE 120 MIN./SEM. D'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS EN 4e, 5e et 6e ANNEE.

Considérant que près de la moitié des enseigant(e)s ALS du primaire doivent transporter leur matériel d'une classe à l'autre parce qu'ils ne bénéficient pas d'un local aménagé spécifiquement pour les cours d'anglais et qu'ils se voient ainsi limités dans le choix des moyens pédagogiques pour arriver à donner un enseignement de meilleure qualité, nous recommandons:

QUE LE MINISTRE DE L'EDUCATION ETABLISSE DES NORMES AFIN QUE LES COMMISSIONS SCOLAIRES AMENAGENT UN LOCAL D'ANGLAIS LORS DE LA CONSTRUCTION OU DE LA RENOVATION D'UNE ECOLE.

Considérant que les enseignant(e)s ALS du primaire demandent au CEAP d'organiser des ateliers d'échanges et des rencontres de perfectionnement, considérant que l'Association SPEAQ organise déjà un important congrès annuel qui répond à ces besoins, considérant que peu d'enseignant(e)s ALS du primaire y participent à cause des contraintes budgétaires de leur commission scolaire, considérant que ceux qui y participent peuvent rarement être présents pour toute la durée du congrès, nous recommandons:

QUE LE MINISTRE DE L'EDUCATION ENCOURAGE LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANT(E)S ALS DU PRIMAIRE EN ETABLISSANT UN SYSTEME DE REMBOURSEMENT DE FRAIS AFIN QUE CEUX-CI PUISSENT PARTICIPER AU CONGRES ANNUEL SPEAQ, ET CE POUR TOUTE LA DUREE DU CONGRES.

Conscients de l'importance de ces recommandations, le Comité CEAP et l'Association SPEAQ demandent au ministre de l'Education Monsieur Claude Ryan ainsi qu'à son conseiller spécial Monsieur Rodrigue Dubé, la faveur d'une entrevue afin d'échanger sur les nombreux aspects du présent rapport qui convergent vers une plus grande qualité des services d'enseignement de l'anglais au primaire.

Louisette Pouliot

Louisette Pouliot
32 Roland
Victoriaville, Qc
G6P 6R8
819-758-6883

BIBLIOGRAPHIE

BERTRAND, R.
1986, L'analyse statistique des données, Québec: Presses de l'Université du Québec.

BOUCHER, A.M.
1985, Les attentes des parents des comités d'école de la région de Montréal quant au rôle et à la place des langues non-maternelles à l'école polyvalente, Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.

COHEN, L.
1976, Educational Research in Classrooms and Schools: a Manual of Materials and Methods New York, Harper and Row Publishers.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
1984, La condition enseignante, Avis au ministre de l'Education, Québec: Bibliothèque nationale du Québec.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
1984, L'enseignement des langues secondes dans les écoles primaires et secondaires, Avis au ministre de l'Education, Québec: Bibliothèque nationale du Québec.

DION, G., MEQ
1987, Renforcement des matières de base, Québec, Direction de la formation générale, 1987-09-09.

FEDERATION DES COMITES DE PARENTS DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1984, Le sort réservé à l'enseignement des langues secondes, Avis soumis au Conseil Supérieur de l'Education, 1984-05-28.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
1987, Version administrative de l'entente concernant les conditions de travail des enseignantes et enseignants des commissions scolaires (CEQ), Québec: Bibliothèque nationale de Québec.

LIGHTBOWN, P.
1986, ESL: Time to Teach, Montréal, Revue Speaq-Out, Vol. 14, Numéro 4, juin 1986

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC
1981, Programme d'Etudes, Primaire, Anglais, langue seconde, 16-2204, Québec: Ministère de l'Education.

SCHOEB, F., CEQ
1987, L'école primaire et la place faite aux spécialistes, Québec: Communications CEQ.

SELLTIZ, C., L.S. WRIGHTSMAN, S.W. COOK
1977, Les méthodes de recherche en sciences sociales, Montréal: Les éditions HRW.

STERN, H.H.
1985, The Time Factor and Compact Course Development, Montréal: Revue TESL du Canada, Vol. 3, Numéro 1, Novembre 1985.

TOWNSEND, C.
1986, Mastering dBase III Plus, San Franscisco: Sybex Inc.

APPENDICE A

QUESTIONNAIRE - C.E.A.P. / 86-87.
Pour spécialistes d'anglais langue seconde au primaire.
For specialists for English as a Second Language.

	4	5	6	cycle 1
Nombre de groupes d'élèves Number of groups				
Nombre rencontres groupe/semaine Number of lessons group/week				
Minutes par groupe/semaine Minutes per group/week				
Nombre d'écoles Number of schools				

	oui yes	non no
Au premier cycle? At the first elementary level?		
Local réservé à l'anglais? Classroom for English only?		
Si oui, dans combien d'écoles If so, in how many schools		
Temps de déplacement comptabilisé dans la tâche? Travelling time counted in workload?		
Dépenses de déplacement payées? Travelling expenses paid?		
Surveillances de récréations? Do you supervise recess?		
Les autobus scolaires? Schoolbuses?		
Si CEAP avait des rencontres dans ta région le samedi, pourrais-tu y venir? Should CEAP organise meetings in your area on Saturdays, could you attend?		

(REVERSE-VERSO)

QUEL EST TON PRINCIPAL PROBLEME COMME SPECIALISTE EN ALS?
WHAT IS YOUR MAJOR PROBLEM AS AN ESL SPECIALIST?

AS-TU PENSE A DES SOLUTIONS?
DID YOU FIND SOLUTIONS?

AS-TU EXPERIMENTE DES MOYENS DE CORRIGER LA SITUATION?
DID YOU TRY OUT SOME MEANS TO CORRECT THE SITUATION?

QU'ATTENDS-TU DU CEAP?
WHAT DO YOU THINK CEAP SHOULD DO?

NOUS AURONS L'OCCASION DE TE RENSEIGNER VIA SPEAQ-OUT. AS-TU L'OCCASION DE LIRE SPEAQ-OUT?
WE WILL KEEP YOU INFORMED VIA SPEAQ-OUT. DO YOU HAVE THE OPPORTUNITY TO READ SPEAQ-OUT?

NOM
NAME ______________________________

ADRESSE (REVERSE-VERSO)
ADDRESS ______________________________

COMMISSION SCOLAIRE (NOM ET ADRESSE)
SCHOOL BOARD ______________________________